

DISTRICT 1750 | DIJON GEVREY-CHAMBERTIN & DIJON TOISON D'OR

LE TRAVAIL MANUEL À L'HEURE DE TOKYO

Des œuvres réalisées par des lycéens et des apprentis d'établissements professionnels sur les JO de Tokyo sont valorisées.

Les Rotary clubs Dijon Gevrey-Chambertin et Dijon Toison d'Or proposent conjointement comme thème « Les Jeux olympiques de Tokyo ; étonnez-nous ». L'occasion pour des jeunes de produire des œuvres originales. Le lycée Saint-Joseph, représenté par Nicolas Feurtey, reçoit le 1^{er} prix, celui de la jeune pousse. Le CFA du bâtiment, représenté par Thibaut et Alexis, remporte le 2^e prix pour la réalisation du stade de Tokyo. Les élèves du lycée des Marcs-d'Or, Lauryne, Aboubacar, Moïze et Igor, par leur réalisation d'un théâtre miniature dénommé Butai, obtiennent le 3^e prix.



DISTRICT 1720 | BOURGES JACQUES CŒUR

POUR UN SOURIRE EN FACE !

L'hospitalisation d'un enfant étranger né avec de graves malformations faciales est facilitée par l'implication des Rotariens.

L'association Un sourire en face prend en charge des enfants atteints de pathologies très rares comme le syndrome de Crouzon ou le syndrome de Pfeiffer. Ces enfants n'ont pas été opérés dans leur pays d'origine, faute de ressources ou en raison de l'absence de structures médicales adaptées ou de professionnels soignants spécialisés. Le Pr Boris Laure, spécialisé en chirurgie cranio-faciale au CHRU de Tours, opère à titre gracieux ces enfants. Dès lors, il reste à financer les frais d'hospitalisation. Grâce à l'implication du Rotary club Bourges

Jacques Cœur, à une subvention du district 1720 et à la générosité d'entreprises partenaires, un enfant bénéficie d'une opération délicate.



DISTRICT 1520 | HAZEBROUCK MERVILLE

UN FAUTEUIL ÉLECTRIQUE QUI CHANGE UNE VIE

Mickaël est un adulte handicapé moteur dont l'autonomie ne pouvait s'améliorer que s'il disposait d'un fauteuil électrique.



C'est chose faite, grâce à la décision du Rotary club Hazebrouck Merville de consacrer une partie des cotisations correspondant aux frais d'intendance non consommés à l'acquisition de ce moyen

de déplacement. Il fallait au préalable s'assurer que le bénéficiaire pouvait utiliser ce fauteuil ; une formation spécifique a confirmé sa capacité à utiliser ce matériel. Le fauteuil est remis à Mickaël, 43 ans, en présence de ses parents, au cours d'une réunion statutaire. Avec beaucoup d'émotion, Mickaël, après un tour de piste, explique qu'il s'agit du moyen de locomotion dont il rêvait depuis plusieurs décennies.